

ARCHAEOLOGIA BELGICA

209

A. MATTHYS et G. HOSSEY

LE CHÂTEAU D'HERBEUMONT

BRUXELLES

1978

Bibliotheek van OE

1202



ARCHAEOLOGIA
BELGICA

ARCHAEOLOGIA BELGICA

De D. A. 1902

209

Etudes et rapports édités par le

Service national des Fouilles

Parti du Congrès 1902

LE CHÂTEAU D'HERBEUMONT

ESSON G. et SYTTAR A.

Études et rapports édités par le

LE CHÂTEAU D'HERBEUMONT

Jubilé 1

(1902) Binas

© Service national des Fouilles

SELLEKORP

DIENST

1902

ARCHAEOLOGIA BELGICA

Dir. Dr. H. Roosens

Etudes et rapports édités par le
Service national des Fouilles
Parc du Cinquantenaire 1
1040 Bruxelles

Studies en verslagen uitgegeven door de
Nationale Dienst voor Opgravingen
Jubelpark 1
1040 Brussel

© Service national des Fouilles

D/1978/0405/12

INTRODUCTION

Le château est construit au sommet d'une colline escarpée, à l'extrémité d'une crête rocheuse épargnée par la Semois qu'il domine de plus de 111 mètres. Il occupe l'étranglement d'un méandre de la rivière, étalé vers le sud et domine le village, niché en bordure immédiate, sur la même terrasse, vers le nord (fig. 1).



Fig. 1. Vue de la butte d'Herbeumont, vers le sud-est.

L'érosion a respecté cette butte de schiste et l'a laissée isolée au milieu de la vallée. La découverte est brutale quand on l'aperçoit dressée sur la plaine, puissante et écrasante⁽¹⁾. Cette position permet l'observation; elle verrouille et commande la voie naturelle où les routes se côtoient en un étroit passage, caractère de nécessité dans un pays de vallées qui seules permettent les com-

¹ « car outre ce qu'il est naturellement fort et facile a estre rendu inexpugnable, comme estant situe sur un hault et dur rocher de tous endroits inaccessible... encore estoit il fort propre et convenable pour couvrir et assurer toute ceste advenue des Ardennes en toute la Champagne et secondant le fort chasteau de Bouillon, pour commander et assubjectir toutes les Ardennes... » dans F. DE RABUTIN, *Commentaires des dernières guerres en la Gaule Belgique (1551-1559)* coll. de Michaud et Poujoulat, 1ère série, VII (Paris 1836-1839) 585-586.

munications. La fortification contrôle, à ses pieds, le carrefour de deux chemins venant de France pour gagner le nord, par Neufchâteau: l'un de Sedan par Bouillon et le gué des « Manhelles », l'autre d'Ivoix-Carignan, par le gué du moulin (fig. 2) ⁽²⁾.

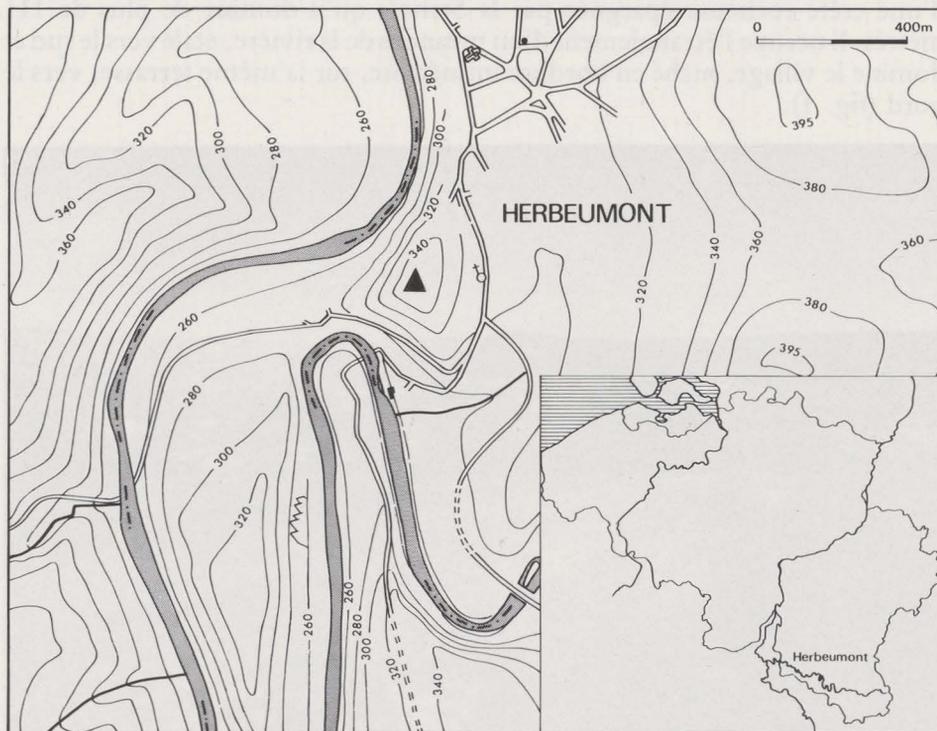


Fig. 2. Situation topographique du château d'Herbeumont.

Depuis le démantèlement, en 1657, par les troupes de Louis XIV, les ruines de la forteresse servirent de carrière et furent l'objet de dégradations irréremédiables. En 1937, l'achat, par la commune d'Herbeumont, de l'ensemble du site, suivi immédiatement, en 1938, de son classement par la Commission royale des Monuments, mit définitivement le château à l'abri des destructions intempestives.

Quelques fouilles exécutées pendant la guerre et plus près de nous, en 1972, éveillèrent l'attention des autorités communales. C'est à l'appel de M. R. Boulanger, alors bourgmestre d'Herbeumont, que le Service national des fouilles entreprit, à partir de 1973, une série de quatre campagnes de fouilles qui devaient aboutir, en 1976, à la mise en valeur des ruines (fig. 3).

² « et par le chemin de Sedan, ... on fit marcher une partie de l'artillerie... » dans F. DE RABUTIN, *op. cit.*, 585-586.



Fig. 3. Vue intérieure du château d'Herbeumont, après déboisement, au début des fouilles (1973).

VESTIGES ARCHÉOLOGIQUES

Période 1 (XIII B-après 1268)

La construction du château se place après 1268. Cette année là, Jehan de Rochefort et ses frères affranchissent le « ban et la ville d'Herbeumont à la loi de Beaumont » ; outre les libéralités et les droits d'usage qu'il accorde, le seigneur se « réserve la roche pour y construire sa maison » ⁽³⁾. Ce toponyme actuellement disparu, désigne la colline du château, auquel mène encore une « rue de la Roche », seul vestige de l'appellation ancienne.

Le site naturel primitif a été profondément remanié au cours des âges, mais certains témoins, encore visibles aujourd'hui, permettent de reconstituer, sans trop de difficultés, l'aspect premier de l'environnement tel qu'ont dû le voir les premiers bâtisseurs. Une coupe transversale dans le sens est-ouest permet de reconnaître une crête rocheuse à dorsale très étroite et aiguë, allongée dans le sens nord-sud, débouchant sur une forte pente (pl. I, coupe A-B). Cette crête, sans largeur ni assise suffisantes, ne se prêtait pas à recevoir une construction aussi imposante que le château d'Herbeumont. Aussi fallut-il procéder obligatoirement à des travaux importants de terrassement et créer, au sommet de cet éperon, un plateau artificiel. Et si, à l'est, les murs sont assis directement sur le banc rocheux, à l'ouest, par contre, la cour du château est formée de remblais déposés sur la pente originelle et contenus par la courtine appuyée fort bas sur la roche en place (pl. I, coupe A-B, C-D). Les premiers déblais proviennent sans doute de l'arasement de la crête, mais c'est surtout le creusement des fossés, à l'est et au nord, taillés dans le banc rocheux qui, non seulement ont produit les déchets nécessaires au remblai de la partie centrale du château qui devait devenir plus tard la cour, mais qui fournirent également les matériaux indispensables à la construction elle-même.

Le remblai est formé de couches horizontales successives de déchets de taille et de terre (pl. I, coupe A-B, C-D, a). L'absence de matériel archéologique montre que les travaux d'aménagement ont été réalisés en une seule étape et procèdent de ce fait d'une volonté de faire œuvre d'envergure.

La forteresse joignait à une situation topographique idéale un puissant appareil de fortifications (pl. II). On y accède par un chemin dont la pente raide débouche sur des douves abruptes (fig. 15, n° 1). De la disposition du pont primitif, passerelle ou pont-levis, on ne sait rien. Les textes ne sont explicites qu'aux XVI^e et XVII^e siècles.

Dès le début, le plan d'ensemble du château s'avère homogène et la relative complexité de son organisation témoigne de l'intelligente compré-

³ Original perdu dont il existe deux copies. La première date de 1325 et est également perdue; la seconde faite à Orval, date de 1560, elle fut perdue lors de la guerre 1914-1918, mais il en subsiste heureusement une photographie dans les archives de M. R. Boulanger (Herbeumont).

hension de la topographie particulière au site. Au sud et à l'ouest, les pentes raides assurent une sécurité naturelle ; à l'est, la faible pente et la proximité de l'habitat villageois ont dicté le creusement des fossés qui se prolongent devant l'entrée, au nord, pour se perdre dans la pente occidentale.

Le plan général s'inscrit dans un trapèze irrégulier au tracé ferme et groupe sept tours : face à l'entrée, un puissant donjon rectangulaire commande le dehors et le dedans, trois petites tours pleines arment les angles, trois autres marquent et flanquent l'enceinte à l'est. Les courtines entourent et protègent une vaste cour que regardent les bâtiments d'habitation distribués d'une façon rationnelle. La multiplication des tours et l'apparente disproportion des éléments de défense distribués, en fait, selon les besoins spécifiques de chaque courtine, démontrent la logique de l'organisation primitive et de l'adaptation de la construction au terrain, à sa situation et à sa finalité.



Fig. 4. La courtine septentrionale et l'entrée.

L'entrée présente un double front de défense. Un mur, en grande partie détruit, recevait l'assaillant au débouché du pont et formait une pièce accolée à l'enceinte près de la véritable entrée (fig. 4,5; pl. II, n° 15). La porte charretière, large d'à peine 2 m 35, était défendue par un vantail qu'assurait une poutre glissée dans l'épaisseur de la maçonnerie. Cette gaine rectangulaire de 25 cm sur 35 cm, s'ouvrait à 1 m 55 du sol.

L'accès se trouvait pris entre deux tours ; à gauche, un puissant donjon rectangulaire, légèrement irrégulier, aux dimensions maximales de 12 m 30

sur 11 m 30, étonne par sa massivité (pl. II, n° 18). Sa hauteur originale ne peut-être supputée mais elle atteint encore maintenant 8 m 50. Il commandait la fortification entière et contenait une pièce aveugle de petites dimensions, 3 m 25 sur 3 m, sans accès possible, sinon par le haut des superstructures malheureusement détruites (pl. II, n° 17). Une tourelle-contrefort marque son angle. L'ensemble est assis sur le roc, au point le plus exposé, pour y concentrer la défense sans possibilité de sape.



Fig. 5. La porte du château.

A droite, en entrant, une tour à base pleine, au diamètre de 3 m 40, cantonne l'angle nord-ouest du château et si sa faible saillie flanque imparfaitement le front, elle permet néanmoins de croiser le tir avec celui du donjon (pl. II, n° 19). Une tourelle identique, au diamètre de 3 m, se retrouve à l'angle sud-ouest (pl. II, n° 20). Peu avant l'angle sud-est, une petite tour, également pleine, jaillit du front sur 1 m 20; peu flanquante, elle ne couvre que très imparfaitement une courtine armée à suffisance par les pentes naturelles (pl. II, n° 21).

A l'est, c'est une suite de tours rapprochées, l'intervalle à flanquer ne dépassant jamais 9 m 50 (fig. 6; pl. II, 22, 23). Leur saillie est plus importante et atteint deux mètres. Des contreforts ajoutent à leur puissance. De plus, une tourelle, creuse cette fois, établie à mi-pente de l'escarpe, protège de son archère le bas des murailles. L'accès se fait à partir de la cour, par une porte dotée d'une poutre de calage glissée dans l'épaisseur de la maçonnerie et par



Fig. 6. La courtine orientale et le front d'accès vers le sud.

un escalier (fig. 7; pl. II, n° 24). Cette tour débouche également sur une pièce accolée au donjon (pl. II, n° 25).

A l'intérieur de la fortification, les quelques pans de murs reliés à la courtine primitive se groupent contre la courtine occidentale (pl. II, n° 33). Ils sont assemblés au moyen d'argile et sont plus épais à mesure que l'on s'éloigne de la cour. Ils ne dessinent plus de plan précis et n'offrent qu'une idée imparfaite des conditions de l'habitat des premiers temps. Ils déterminent cependant la disposition des bâtiments des périodes postérieures: divisions parallèles appuyées contre les remparts. A ces quelques vestiges, il faut peut-être aussi ajouter un étroit conduit percé à travers la muraille, n'offrant aucune communication avec les bâtiments postérieurs de la salle haute qui l'ont oblitérée (pl. II, n° 34). Il indique peut-être la présence d'autres bâtiments dans la partie nord-ouest de la cour.

Si les éléments de plan du château primitif se distinguent avec netteté, l'élévation, par contre, se reconstitue avec difficulté. Rien ne permet de disposer les ouvertures, ni de connaître l'aspect des étages. Le problème de l'accès aux courtines et au donjon reste également sans solution.

A l'entrée, un tronçon de mur primitif monte jusqu'à une hauteur de 3 m 13, pour ensuite être recouvert d'une maçonnerie plus récente. La courtine devait cependant être plus haute, à l'origine, et il semble plutôt que le mauvais état de cette muraille a nécessité la démolition partielle de ses superstructures avant de servir d'assise aux constructions nouvelles.

Au sud-est, la tourelle primitive atteint encore une hauteur de 11 m, mais les tours dominaient, sans aucun doute, les courtines et la hauteur des pre-

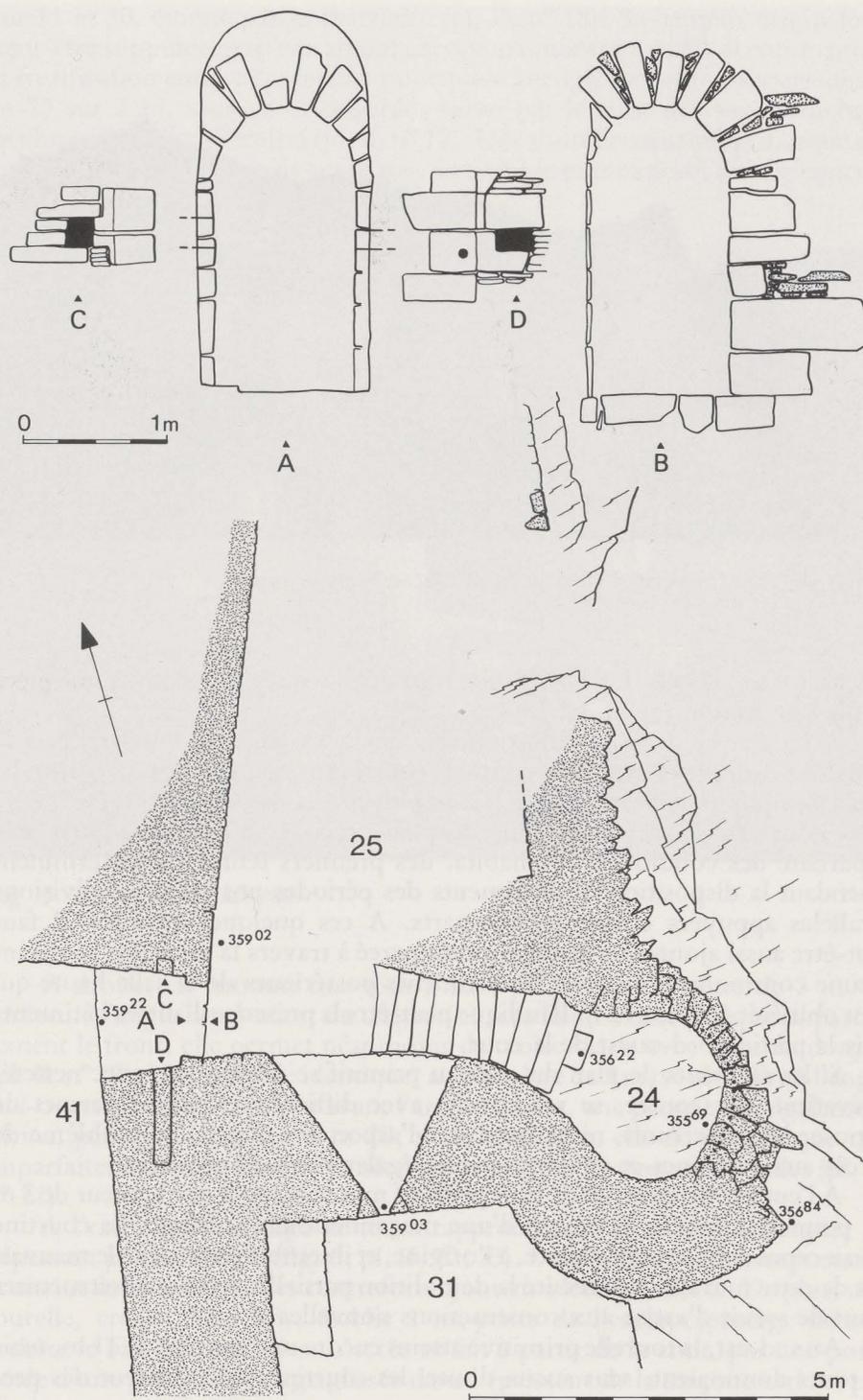


Fig. 7. Tourelle creuse, plan de fouilles.

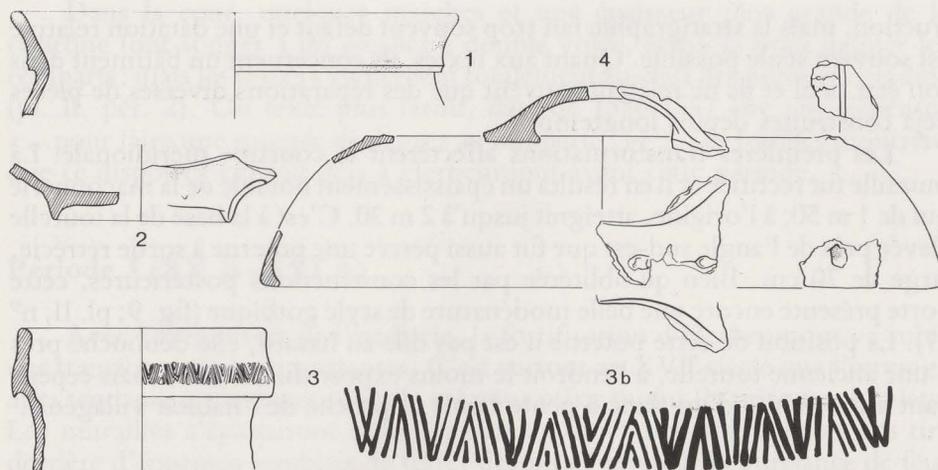


Fig. 8. Céramique médiévale: n° 1-3 (réd. 1/3), 3 b (éch. 1/1), 4 (réd. 1/6).

mières ne peut servir à fixer la hauteur des secondes. La définition de la hauteur primitive du château reste donc problématique.

Quelques tessons de poteries confirment la chronologie fournie par les textes. Il s'agit de céramique importée des grands centres mosans de type d'Andenne, bien datables entre 1225-1300 (fig. 8, n° 1-2)⁽⁴⁾; un tesson de cruche produite dans le Limbourg hollandais, à Schinveld-Brunssum, entre 1275-1300, précise encore cette datation (fig. 8, n° 3)⁽⁵⁾. Quelques fragments d'un couvre-feu, en usage pendant la première moitié du XIV^e siècle, complètent les trouvailles les plus anciennes (fig. 8, n° 4)⁽⁶⁾. Ici comme ailleurs, les objets trouvés sur le site se rapportent, pour leur plus grande part, à la période d'abandon, les trouvailles contemporaines de la fondation ou même de l'occupation primitives sont rarissimes.

Période 2 (XIV-XV A)

Combien de temps le château est-il resté dans son état primitif ? L'examen archéologique permet de distinguer les différentes campagnes de cons-

⁴ R. BORREMANS et R. WARGINAIRE, *La céramique d'Andenne* (Rotterdam 1966) fig. 11, n° 9.

⁵ A. BRUIJN, *Die mittelalterliche keramische Industrie in Südlimburg, Berichten Rijksd. oudheidk. Bodemonderz.*, 12-13 (1962-1963) fig. 72, n° 2; fig. 74, n° 2-8. Pour la datation cf. A. BRUIJN, *De middeleeuwse pottenbakkerijen in Zuid-Limburg (Nederland)*, pér. 13d.

⁶ Renseignement M. M. Evrard (Tellin).

truction, mais la stratigraphie fait trop souvent défaut et une datation relative est souvent seule possible. Quant aux textes, ils concernent un bâtiment dans son état final et ils ne relatent souvent que des réparations diverses de pièces déjà construites depuis longtemps.

Les premières transformations affectèrent la courtine méridionale. La muraille fut rectifiée et il en résulta un épaissement notable de la maçonnerie qui de 1 m 50, à l'origine, atteint jusqu'à 2 m 20. C'est à la base de la tourelle élevée près de l'angle sud-est que fut aussi percée une poterne à sortie rétrécie, large de 70 cm. Bien qu'oblitérée par les constructions postérieures, cette porte présente encore une belle modénature de style gothique (fig. 9; pl. II, n° 27). La position de cette poterne n'est pas dûe au hasard, elle débouche près d'une ancienne tourelle, à l'endroit le moins exposé du château, mais cependant à proximité d'un flanc à pente faible et proche de l'habitat villageois.

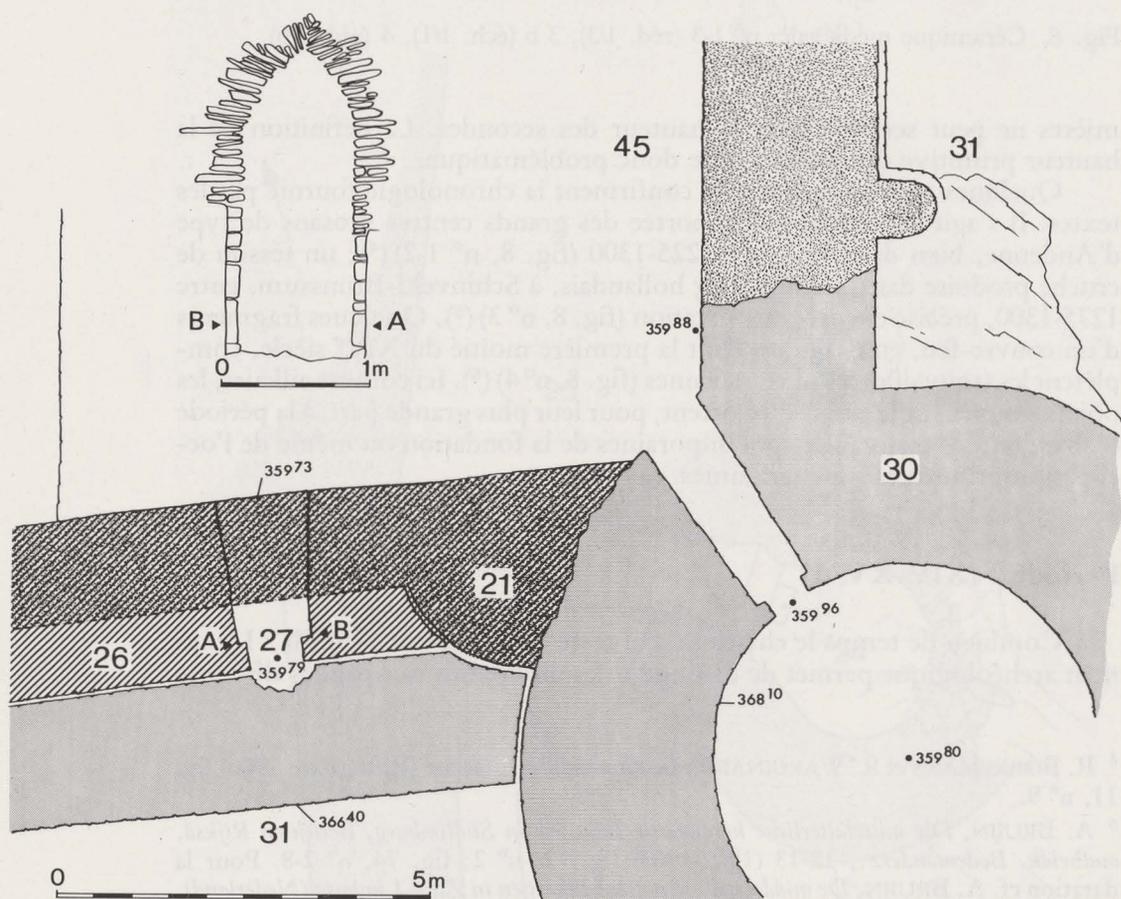


Fig. 9. L'angle sud-est du château, plan de fouilles.

Dans la cour, quelques marches et une épaisseur plus grande de la courtine font songer à un escalier à double volée, établi là pour gagner les remparts; mais les traces s'en perdent totalement au-delà des premiers gradins (pl. II, pér. 2). Un texte plus tardif, daté de 1586-1587 cite une dépense: «...pour faire une montée de degrez au rempart...» (7). Les fouilles montrent que ce dispositif existait déjà à Herbeumont avant cette période.

Période 3 (XV B-XVI A)

Avec l'avènement de l'artillerie, la fortification d'Herbeumont va subir des transformations importantes. C'est surtout au XVI^e siècle que l'ouvrage aura tendance à s'enfoncer dans le sol pour offrir moins de prise aux boulets. Les murailles s'épaissiront et le bas des courtines sera mis à l'abri des tirs derrière d'énormes remblais de terre, destinés à amortir la puissance de feu. Les ouvrages extérieurs se multiplieront non seulement pour arrêter l'ennemi mais également pour lui porter des coups plus directs (8).

L'essor de l'artillerie apparaît comme assez tardif dans le Luxembourg; la première mention connue de son emploi date de 1407 et concerne le château proche de Bouillon (9). A Herbeumont, le donjon est abaissé de près de 3 m 75 et muni d'embrasures à canon à une époque très tardive puisque ce n'est qu'en



Fig. 10. La courtine méridionale et le front oriental, vers le nord.

⁷ Cf. note 12.

⁸ J. F. FINÓ, *Forteresses de la France médiévale* (Paris 1970) 292-301.

⁹ J. MULLER, *Plans inédits de Bouillon*, *Ann. Inst. arch. Luxemb.*, LXXXVIII (1957) 39.

1577-1578 que ces travaux sont mentionnés⁽¹⁰⁾. Ces adaptations s'inscrivent bien dans l'esprit du temps et l'aspect tassé des bâtiments et surtout des tours, autrefois puissantes par leur hauteur, est très caractéristique de l'époque.

A cette même période, la courtine méridionale subit à nouveau des modifications importantes (fig. 10; pl. II, 28, 29, 30). La muraille extérieure se double d'un autre mur portant la largeur maximale à 4 m. La petite tour d'angle, au sud-ouest, fut noyée dans une tour flanquante au diamètre de 7 m 50 (pl. II, 29). Cette tour sera citée dans un texte du début du XVII^e siècle: comme « prison ou tour des bourgeois »⁽¹¹⁾.

L'angle sud-est et sa tourelle attenante furent complètement bouleversés et englobés dans une tour creuse, aux murs épais de 2 m 50, qui développe un diamètre de 10 m 40 (pl. II, 30). Cette tour, souvent dénommée la « grosse tour » ou « Malcouverte » dans les textes, est citée seulement en 1586-1587⁽¹²⁾. Aucune mention de sa construction n'apparaît dans les comptes conservés régulièrement depuis 1573-1574, il devient dès lors évident que sa construction est antérieure à cette date. S'agit-il ici d'une tour bourguignonne comme il était d'usage d'en construire au XV^e siècle? Ses dimensions importantes pourraient le faire croire. L'érection de cette tour trouve sa justification et son origine dans la faiblesse de l'angle au sud-est (fig. 9). Au XIII^e siècle, le maître d'œuvre avait, pour des motifs peu clairs, placé la tourelle flanquante avant l'angle lui-même (pl. II, 21). Il restait donc à armer à suffisance ce point faible.

La petite poterne gothique est oblitérée lors de ces travaux et c'est au milieu du front que les constructeurs percèrent une nouvelle porte, large d'à peine 1 m 10 à 80 cm vers l'extérieur, à travers tous les murs des périodes antérieures. Cette porte reçoit également une protection particulière sous forme d'un muret circulaire, accolé contre la courtine et protégeant le passage contre les attaques venues du sud-est (pl. II, 28).

Autre innovation fréquente au XVI^e siècle, c'est l'aménagement, au pied des remparts, d'épais remblais contenus dans des murailles; cette véritable enceinte, aux pieds de la première, sert à la fois de protection et de plate-forme de circulation pour permettre le tir d'artillerie de la défense (pl. II, 31). Tous les fronts à l'ouest, au sud et à l'est sont remblayés à leur base et ménagent un couloir large de 1 m 50 à 4 m 40 qui ceinture et adopte les contours extérieurs du château aménagé dans sa phase finale. Trois canonnières sont encore

¹⁰ A. E. A., *Admn. I*, n° 51 (1557-1558) cf. R. PETIT, *Administration des terres wallonnes des princes de Löwenstein et de Stolberg, I*, Archives de l'Etat à Arlon (Bruxelles 1975): « A Marcque, maistre masson pour ravaller la grosse tour de 10 à 12 pie et la mettre à bonne deffense avecques plusieurs canonier à cause qu'il alloit à ruine... ».

¹¹ W. A. M., *Rosenbergisches Archiv, Rechnungen* (1608-1609) cf. Wertheim am Main, Fürstlich Löwenstein-Wertheim-Rosenbergisches Archiv, Rechnungen: «...pour vousser la prison des bourgeois... ».

¹² W. A. M., *Rosenbergisches Archiv, Rechnungen* (1586-1587): « Premier à Marcquet, maistre masson... pour faire une montée de degrez au rampart et encore restruire les degrez de Malcouverte... ».

conservées dans le parapet extérieur, d'autres y étaient, sans aucun doute, encore aménagées, mais le mauvais état des superstructures explique leur disparition. A l'ouest, le tracé en fer à cheval de la tourelle d'artillerie au milieu du front de l'enceinte basse renforce cette courtine trop longue à couvrir (pl. II, 31).



Fig. 11. Vue intérieure du château d'Herbeumont, état final (1976).

Les étapes de la construction à l'intérieur de la cour s'appréhendent sans difficultés. Les bâtiments du XIII^e siècle, peu nombreux sans doute, sont restés longtemps en usage. Mais las de l'inconfort, le seigneur ou le prévôt décidèrent la construction d'une nouvelle unité d'habitat. Ce logis est appuyé contre la courtine occidentale, au nord-ouest, dans l'angle qu'il renforce singulièrement de l'intérieur. Il comprend successivement une grande salle avec cheminée monumentale séparée d'une salette attenante, également chauffée et pavée avec soin, ainsi qu'une vaste cave à deux accès (pl. II, 34, 35, 36). Le tout forme un bâtiment large de 8 m 35, pour une façade, côté cour, de 24 m 25.

La grande salle a une superficie de près de 50 m². Le sol de cette pièce est tout à fait remarquable; il est réalisé en plaquettes de schiste posées de chant dans l'argile et dessine un damier imbriqué dans des bandes parallèles (fig. 12). Dans cette salle s'ouvrait une fosse rectangulaire ménagée, contre la muraille occidentale, à même le sol. Sa profondeur n'excédait pas 60 cm. Lors de sa découverte, elle était encore fermée par une belle dalle de schiste percée, en son

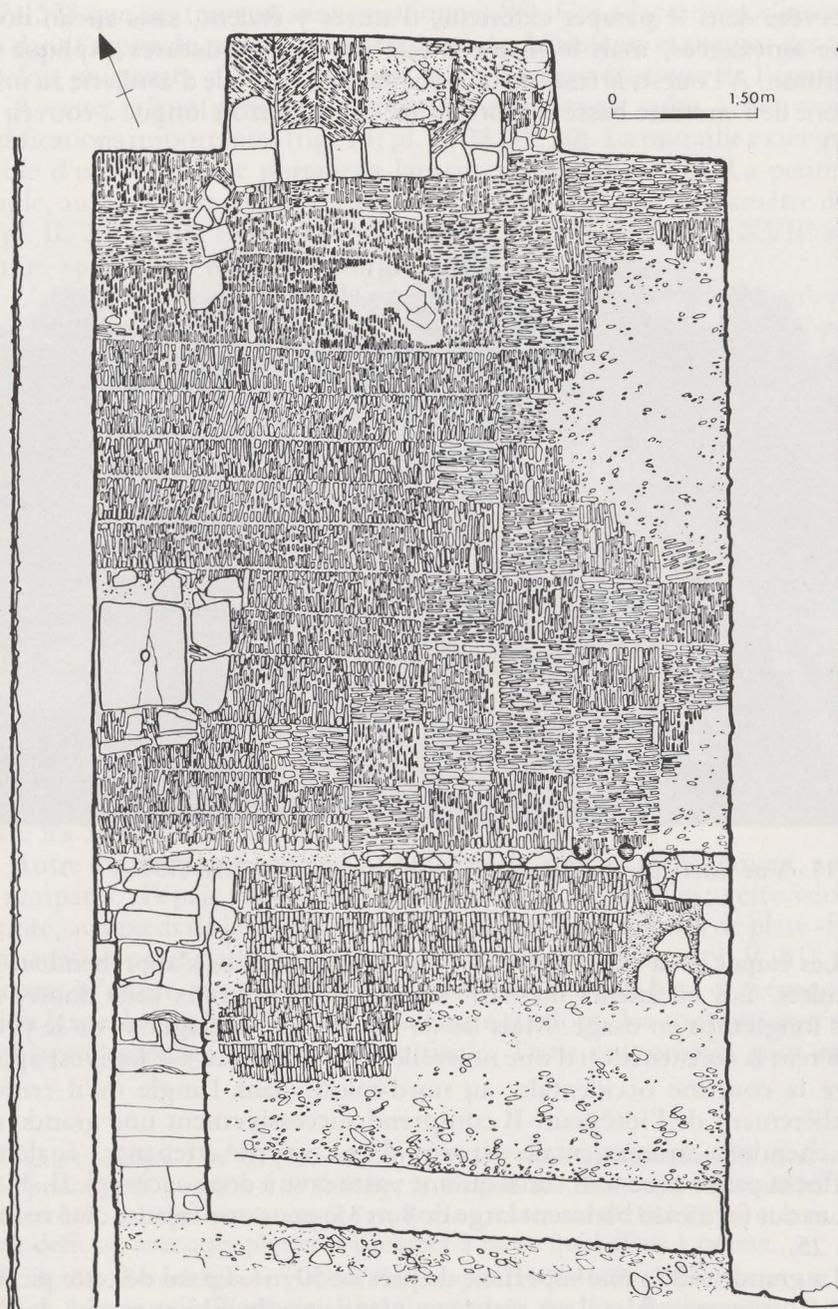


Fig. 12. Dallage de la salle haute du château.

centre, d'un petit orifice circulaire. Par analogie avec des dispositifs similaires relevés dans des fermes ardennaises d'époque moderne, on peut admettre qu'il s'agit ici d'un puits de fraîcheur ou garde-manger⁽¹³⁾.

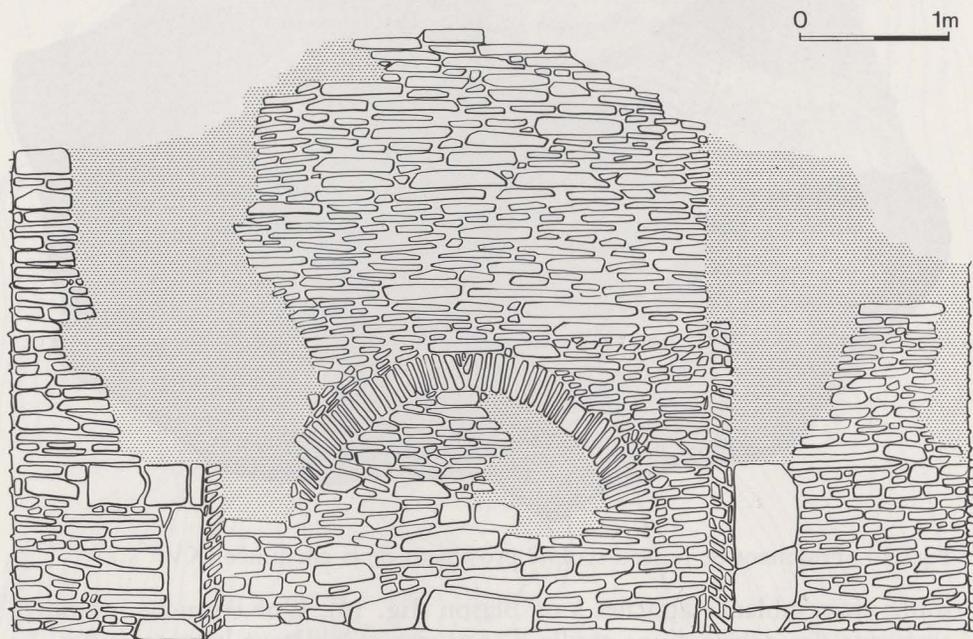


Fig. 13. Cheminée de la salle haute du château.

La cheminée surtout frappe par ses grandes dimensions, elle atteint les 3 m 40 de largeur pour 1 m 10 de profondeur (fig. 13). Elle s'appuyait sur des pieds-droits de calcaire encore fortement ancrés dans la maçonnerie de schiste, qui encadraient un contre-cœur, sous arc de décharge. Le foyer de l'âtre, constitué de plaquettes de schiste sur chant, était délimité par des blocs de calcaire enfoncés dans le dallage (fig. 12). Le corps de la cheminée était légèrement en avancée sur le mur et n'occupait pas la totalité de la niche réservée à cet effet; un espace supplémentaire y était ménagé, peut-être pour y loger le bois de chauffage. De nombreux éléments moulurés et sculptés jonchaient le dallage et provenaient sans doute de la décoration du manteau de cheminée. Il s'agit principalement d'un linteau décoré d'un personnage ailé, en relief, vêtu en « sauvage » de feuilles de laurier, tenant des cordons, selon

¹³ *Provèdroux (Vielsalm), la vie quotidienne dans une ferme d'Ardenne en 1878. Catalogue (Stavelot 1978) 15.*



Fig. 14. Fragment de linteau sculpté provenant de la cheminée (XVI^e s.).

toute vraisemblance attachés à un blason (fig. 14). Une corniche moulurée ainsi que des débris d'une résille d'arcatures complètent les trouvailles. Le style gothique flamboyant est ici assuré et postule une datation dans les premières décennies du XVI^e siècle⁽¹⁴⁾. L'accès à cette salle, située à plus d'un mètre au dessus du niveau de la cour, devait se faire par un escalier en bois dont l'emplacement ainsi que celui de la porte avaient été bouleversés.

Une cloison de colombages séparait cette salle d'une autre plus petite, pavée selon la même technique, avec un motif de bandes parallèles. Une rigole de 20 cm, encore remplie d'argile, attestait la présence de ce mur entre les deux pièces. Une cheminée dont le foyer seul était conservé prenait appui contre la cloison dans l'angle nord-est (fig. 12; pl. II, 35). De ces deux pièces, un escalier menait à une vaste cave, au sol de terre battue, d'où on pouvait accéder également à la cour (pl. II, 36).

L'épaississement de la courtine méridionale et de la tour d'angle au sud-ouest, la construction de la grosse tour creuse à l'angle sud-est, mais aussi le renforcement, par l'intérieur, de la courtine occidentale, par l'adossement d'un habitat portant la largeur initiale de cette muraille de 1 m 50 à 2 m 25, le doublement du front de l'entrée qui passe de 2 m 10 à 4 m 90, l'établissement des terrasses basses tout autour de la fortification, sont autant de signes tangibles d'une volonté d'adapter le vieux château aux impératifs d'une forteresse moderne capable de résister à l'artillerie.

¹⁴ G. MARIACHER, *Cheminées de tous les temps et de tous les pays* (Paris s.d.) 50, A.



Fig. 15. Le château d'Herbeumont, défenses extérieures: 1) chemin d'accès 2-10) plates-formes à canon 11-12) rempart de la basse-cour 13) défense du pont.

La modernisation du château entraîne aussi l'aménagement de défenses extérieures (fig. 15). Le seul accès se fait du côté du village, au nord. C'est un large sentier malaisé où le rocher affleure et dont la pente raide débouche, après un dernier détour, sur le plateau supérieur (fig. 15, 1). L'accès actuel suit encore le tracé ancien encadré de plates-formes à canons que protègent des parapets de terre en forme de triangle ouverts à la gorge et parfois maintenus par des murets (fig. 15, 2-10). Ces ouvrages existent déjà en 1558, lors de l'attaque du samedi 6 février, conduite par Monsieur de Nevers et si bien racontée par François de Rabutin dans ses « Commentaires »⁽¹⁵⁾. Le capitaine français attaque le château avec « six canons et une longue couleuvrine » et malgré « toutes les harquebusades et cannonades de ce chasteau » prend la forteresse, tout en laissant « vie et bagues sauvées » à la garnison. Il avait dû, après quelques essais infructueux, mettre ses canons en batterie, face à l'entrée et « planter et braquer droit au front et à la teste, pour battre un boulevart qui y estoit et qui couvroit et defendoit la seule advenue pour y aller et entrer ». Au cours du récit, le chroniqueur insiste encore sur l'importance du château : « ...oultre qu'il est ... de tous endroits inaccessibles, fors que par l'advenue, où il fut battu et pris, et hors de batterie... ».

Le chemin d'accès ne débouche pas directement sur l'entrée du château, mais bien après une double chicane ne permettant pas de tirer de front, en tir rasant ou de plein fouet, sur une longue distance. Cette disposition particulière obligeait l'assaillant à se rapprocher des défenses pour ajuster un tir direct.

Autour du château, à l'extérieur des fossés, à l'est, au sud-est, au sud-ouest et au nord-ouest, on trouve encore quatre batteries à canon (fig. 15, 7-10). Si on ajoute à cela qu'un rempart de terre barre toute la pente d'accès, au nord, et descend en oblique vers la Semois, on aura une idée de la complexité des avants-postes de défense de ce château. Ce rempart de terre, d'abord contenu par un mur de soutènement aux environs de l'entrée du château (fig. 15, 11), puis construit sous forme de simple levée de terre (fig. 15, 12), délimitait, au pied de la forteresse, un espace fermé que F. de Rabutin définit, en 1558, comme : « ... une petite bassecour ou enclosture où les bonnes gens et paysans faisoient la retraite de leur bestail... ». Ce complexe de la bassecour, dans son aspect actuel ne semble pas antérieur au XVI^e siècle mais peut-être n'a-t-il fait que reprendre en partie, une disposition médiévale bien antérieure.

Période 4 (XVI)

Une seconde unité d'habitat est venue s'appuyer contre celle déjà existante au début du XVI^e siècle, dans l'angle intérieur nord-ouest (fig. 16 ; pl. II, 37, 38). Elle se compose d'une cave et d'une petite pièce formant une habitation de 12 m 50 de façade, alignée sur les bâtiments antérieurs et large de 8 m

¹⁵ F. DE RABUTIN, *op. cit.*, 585-586.

45. La cave est, en partie, creusée dans la roche en place et son niveau de sol se trouve à quelque 50 cm plus bas que celui de sa voisine. Une banquette, peu large, court le long du bas des murs sur au moins trois côtés. Le plancher du rez-de-chaussée s'appuyait sur un ressaut du mur occidental de la cave, à près de 3 m du sol de celle-ci. La petite pièce attenante est pavée de schiste selon une technique identique à celle utilisée dans la grande salle. Le décor est cependant différent, puisque les motifs de triangles disposés tête-bêche sont accolés à une bordure entourant toute la pièce. Ce pavement reposait sur un remblai rapporté sur un mur de l'habitat du XIII^e siècle (pl. I, 38). De la comparaison des pavements de cette petite pièce et de ceux de la salle haute découle une unité stylistique évidente qui permet également de situer cette construction dans le courant du XVI^e siècle. La découverte sous ce pavement d'une monnaie de Jean de Bavière (1419-1425) ne contredit pas cette chronologie.

En cette fin du XVI^e siècle plusieurs autres travaux sont entrepris et trouvent leur écho dans les comptes du château. En 1581, le pont-levis est renouvelé et de la description de la dépense, il apparaît clairement qu'il s'agit d'un pont à bascule manœuvré à l'aide d'un contrepoids⁽¹⁶⁾. En 1593-1594, les dépenses mentionnent à nouveau une réparation et le placement de « palizades » dans lesquelles on peut voir un garde-fou⁽¹⁷⁾.

Vers la même époque, les textes mentionnent l'existence de trois portes, la première donne le passage à travers l'enceinte de la basse-cour (fig. 15, 11)⁽¹⁸⁾ la seconde, contrôlée à partir d'une porterie, se situe avant le pont-levis⁽¹⁹⁾; la troisième, enfin, est l'entrée elle-même (pl. II, 16)⁽²⁰⁾. Des deux premières portes, les fouilles n'ont pu dégager de vestiges et les textes servent donc de sources privilégiées pour assurer leur existence.

En 1590-1591, le « recepveur de l'an de ce compte at trouvé expédient de faire dresser ung bâtiment entre la grosse tour et le pont levie pour recognois-tre les trois portes et pour poser ung corpe de garde pour et a telle fin de

¹⁶ W. A. M., *Rosenbergisches Archiv, Rechnungen* (1581-1582): « Et estans le pon levis du tout rompus ce recepveur a faict ung neu dont le charpentaige et soyage... Et pour le contrepoix du hault du pont... ».

¹⁷ W. A. M., *Rosenbergisches Archiv, Rechnungen* (1593-1594): « Premier à Jehan Henry, maistre charpentier, pour avoir refoncez le pont et faict deulx palizades aux deulx costels avec des bois... ».

¹⁸ A.E.A., *Adm. I*, n° 67bis (1619-1620): « Déboursé à Jean Marcque... pour avoir racommodé la muraille quy estoit tombée desoubz la première porterie... ».

¹⁹ A.E.A., *Admn. I*, n° 53 (1584-1585): « Premier déboursé à Marcquet de Laixe et Jacques dud. Lieu, maistres massons de leurs praticques, pour ouvrages par eulx faictz à la porterie du pont levisse en lad. maison, laquelle porterie s'en alloit en ruynes, tellement qu'il leur a fallu la destruire de fond et mettre de fond en comble jusqu'à la vive roche et la restruire toute mesme de pierres de tailles... ».

²⁰ Cf. note 21 et R. PETIT, *op. cit.*, n° 89 (1641-1642): « 28-6-1642... at convenu faire recouvrir le corps de garde auprès de la première porte en sortant du chasteau... ».

contrevenir que l'ennemye ny vienne apposer des pettars aux portes... » (21). Le texte permet la localisation de ce corps de garde accolé au donjon et les fouilles ont effectivement permis de découvrir, à cet endroit, une petite pièce de 3 m 70 sur 4 m 50 (pl. II, entre 18 et 15).

Après 1595-1596, une dépense mentionne encore la construction d'une «...hobette à faire sanctinelle... » sur le donjon déjà abaissé de 3 m 75 en 1577-1578 (22).

Période 5 (1610-1611)

Au XVI^e siècle, le mur de soutènement des terrasses basses contournait, avec régularité, la tourelle d'angle au nord-ouest pour ensuite, pour autant qu'une reconstitution soit possible, venir s'accrocher à cette même tourelle, au nord (pl. II, 19 et pér. 5). Ce bout de terrasse formait un véritable bastion destiné à contrôler l'entrée du fossé et il était aussi doublé d'une plate-forme à canon pour mieux remplir son office (fig. 15, 10).

Le plan actuel montre une totale modification de cet angle du château. Et si l'esprit de défense est le même, les moyens mis en œuvre sont plus importants. Le mur de la terrasse basse antérieure est englobé dans un nouvel ouvrage décrivant un angle plus large et plus épais puisque d'1 m 30 à l'origine, les murs passent à 2 m 30. La volonté d'isoler ce nouveau bastion des autres organes du château est claire; un mur établi au travers de la terrasse d'artillerie empêche toute communication avec le nouvel ouvrage. Au front de l'entrée, le nouveau mur va rejoindre la tourelle-contrefort du donjon, ou, du moins, il adopte cette direction (pl. II, 18). Un muret construit à la base de la courtine du XIII^e siècle, y ménage un petit couloir de circulation, large de 80 cm, qui va également contourner la tourelle d'angle primitive. La fonction de ce couloir reste peu claire.

La construction de cet ouvrage totalement indépendant contre la courtine d'entrée augmente sensiblement la résistance d'une muraille qui jusqu'ici n'avait pas fait l'objet d'adjonctions extérieures. Cette carence suffit à justifier le nouveau bastion.

Un compte daté de 1610-1611 fournit une date précieuse pour la chronologie de ces travaux et ses termes ne laissent planer aucun doute sur le but de la dépense: «...Item à Marcque et à Pierson son frère, massons pour avoir racomodez la muraille d'allentoure du ravelin, refaire le coing d'icelluy de fond en comble... » (23).

²¹ A.E.A., *Admn. I*, n° 55 (1590-1591).

²² A.E.A., *Admn. I*, n° 56 (après 1595-1596) et note 10.

²³ A.E.A., *Admn. I*, n° 58 (1610-1611).

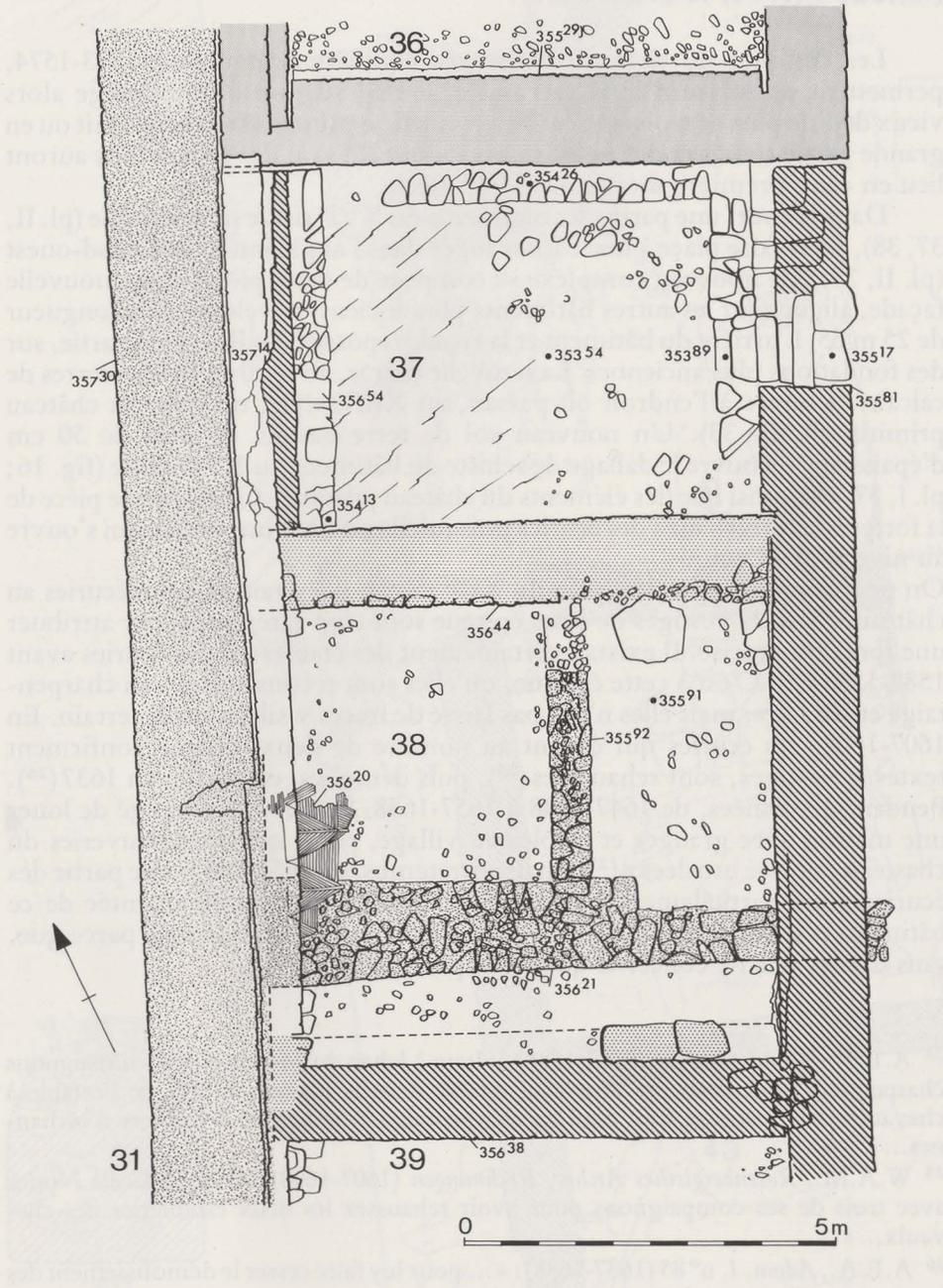


Fig. 16. Le complexe des salles 36-39, plan de fouilles.

Période 6 (XVII A-avant 1657)

Les comptes du château, conservés régulièrement depuis 1573-1574, permettent de suivre d'année en année, la dégradation d'un ouvrage alors vieux déjà de plus de trois siècles. Beaucoup de bâtiments sont tout à fait ou en grande partie ruinés et des constructions nouvelles ou des réparations auront lieu en cette première moitié du XVII^e siècle.

Dans la cour, une partie des bâtiments du XVI^e siècle sera démolie (pl. II, 37, 38), pour faire place à une bâtisse logée dans l'angle intérieur au sud-ouest (pl. II, 39). Ce nouveau complexe se compose de deux pièces. Une nouvelle façade, alignée sur les autres bâtiments plus anciens, développe une longueur de 25 m 65. L'arrière du bâtiment et la façade reposent d'ailleurs, en partie, sur des fondations plus anciennes. La nouvelle entrée, au seuil en belles pierres de calcaire, s'ouvre à l'endroit où passait, au XIII^e siècle, un mur du château primitif (pl. II, 33). Un nouveau sol de terre battue, de près de 50 cm d'épaisseur, recouvre le dallage de schiste du bâtiment du XVI^e siècle (fig. 16; pl. I, 37, 38), ainsi que des éléments du château primitif. C'est la seule pièce de la forteresse convenant à des écuries puisqu'elle possède une entrée qui s'ouvre au niveau de la cour.

On peut supposer que dès la fin du XIII^e siècle, il y avait déjà des écuries au château, mais les vestiges de cette époque sont trop rares pour leur attribuer une fonction précise. Il existait certainement des étables ou des écuries avant 1587-1588⁽²⁴⁾. C'est à cette époque, qu'elles sont reconstruites « en charpentaige et lattage », mais elles n'ont pas laissé de traces visibles sur le terrain. En 1607-1608, ces écuries qui étaient au nombre de deux, ce que confirment textes et vestiges, sont rehaussées⁽²⁵⁾, puis démolies, en partie, en 1637⁽²⁶⁾. Pendant dix années, de 1647-1648 à 1657-1658, le prévôt est obligé de louer une maison avec granges et étables au village, parce que les « bouveries du chasteau ont esté bruslées »⁽²⁷⁾, mais entretemps, en 1652-1653, une partie des écuries a été partiellement reconstruite⁽²⁸⁾. L'histoire mouvementée de ce bâtiment n'apparaît pas dans les vestiges conservés en fondation, parce que, sans doute, elle ne concerne que les superstructures.

²⁴ A.E.A., *Admn. I*, n° 54 (1587-1588) : « Item à Jehan du Monty et ses compaignons charpentiers pour destruire ung vieil estable dans la maison auprès de l'estable à chevaulx et le restruire tout neuf en charpentaige et lattage et 5 milliers d'eschanes... ».

²⁵ W.A.M., *Rosenbergisches Archiv, Rechnungen* (1607-1608) : « Item à Colla Nonez avec trois de ses compaignons pour avoir rehaussez les deux estableries des chevaulx... ».

²⁶ A.E.A., *Admn. I*, n° 85 (1637-1638) : « ... pour luy faire cesser le démolissement des bouveries... l'une est déjà abatue... ».

²⁷ A.E.A., *Admn. I*, n° 95-104 (1647-1648-1657-1658).

²⁸ A.E.A., *Admn. I*, n° 100 (1652-1653) : « Item a convenu à ce compteur faire accomoder un petit estable à la place de ceux tombés ... pour y loger les chevaulx... ».

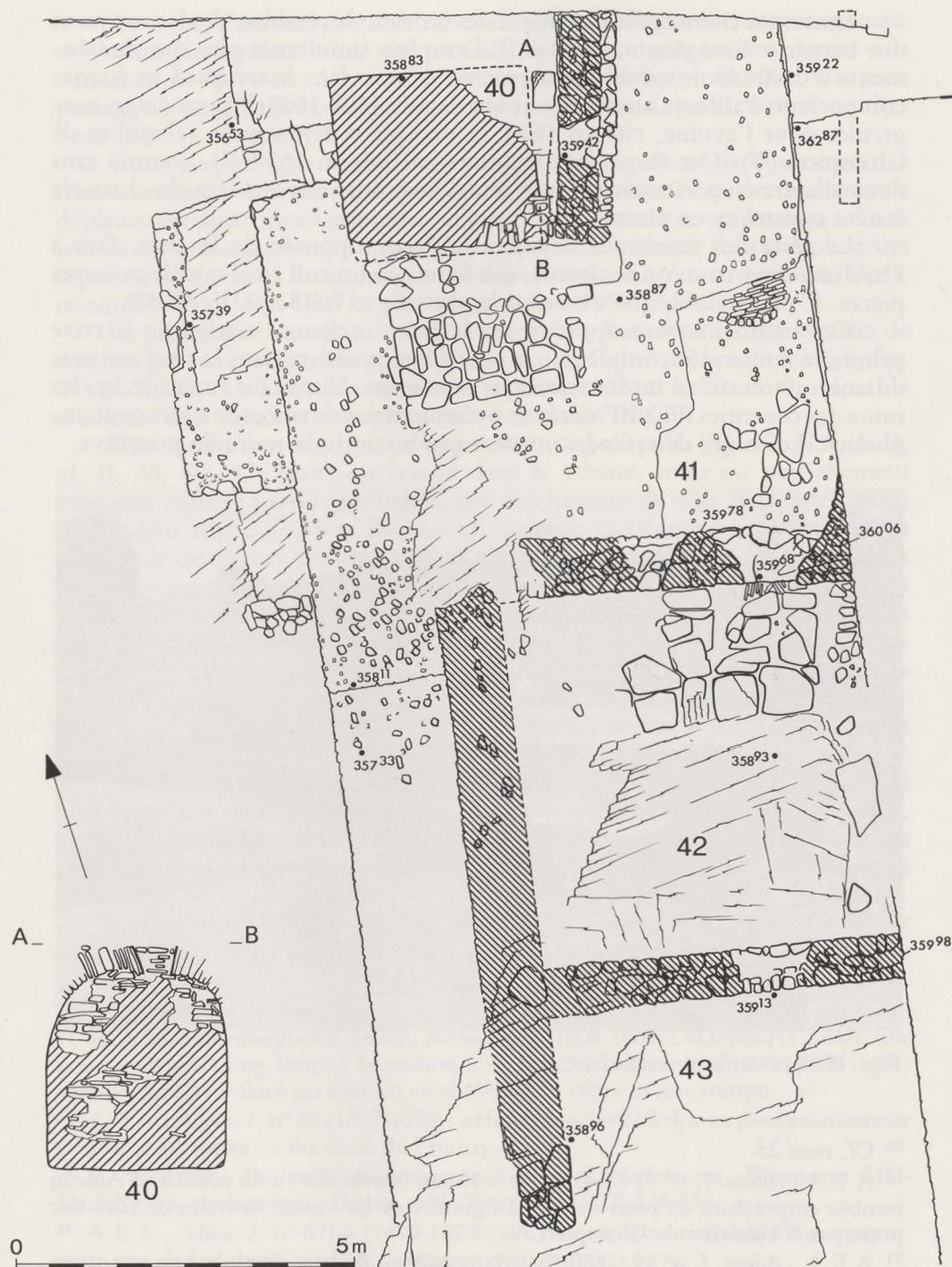


Fig. 17. Les communs: citerne (40), fours (41), fournil (42), plan de fouilles.

Les textes citent indistinctement des écuries, des étables, des bouveries et une bergerie. Sans doute, s'agit-il là d'emplois simultanés plus que de bâtiments à destination spécifique ou même définis dans le temps. Ces écuries comportent d'ailleurs aussi, au moins depuis 1607-1608⁽²⁹⁾, un étage avec grenier pour l'avoine, cité en 1630, et une pièce dénommée « chambre de Chasspier »⁽³⁰⁾. Cet étage était toujours en bois en 1630⁽³¹⁾, comme sans doute d'autres superstructures dont seules les fondations ou le rez-de-chaussée étaient construits en pierre.

Le reste des communs occupait la partie opposée de la cour, face à l'habitat. On y trouve une citerne, des fours, un fournil ainsi que deux autres pièces. C'est là aussi, que s'ouvrait le puits (fig. 17, 18; pl. II, 40-45).

Ces bâtiments sont appuyés sur le banc rocheux, vestige de la crête primitive non arasée complètement, qui émerge encore dans la cour sur près de trois mètres. C'est tardivement que ce côté du château fut aménagé, car les murs des courtines du XIII^e siècle ne présentent pas de traces de murs contemporains. Les murs de refend sont tous posés contre la muraille primitive.



Fig. 18. Les communs du château.

²⁹ Cf. note 25.

³⁰ A.E.A., *Admn. I*, n° 91 (1643-1644): « Estant la muraille ... du costé de d'Anseau tombée empeschant de pouvoir aller au grenier de l'aveine a convenu de faire une porte par la chambre de Chasspier... ».

³¹ A.E.A., *Admn. I*, n° 45 (1630): « ... tant du long du bastiment du bois qui est en dedans ... ».

Au nord, c'est une citerne creusée dans le roc, soigneusement maçonnée et enduite de mortier rose, qui recueille, par deux gargouilles placées à la naissance de la voûte, l'eau en provenance des toits (pl. II, 40). Un petit passage ménagé dans la voûte, contre le mur du fond, permettait d'y puiser l'eau (fig. 17, coupe A-B).

Cette citerne était logée dans une pièce, sans doute la cuisine, où se trouvaient les fours du château (fig. 17; pl. II, 41). Lors des travaux de déblaiement apparurent une masse d'argile supportant encore les restes d'une sole de four circulaire en briques, ainsi que deux entrées de fours. A plusieurs reprises, les comptes mentionnent des dépenses pour la construction de fours, notamment en 1608-1609 et puis plus tard en 1652-1653⁽³²⁾.

La pièce attenante était le fournil, ainsi que l'atteste l'épaisse couche de cendres provenant du nettoyage des fours et répandue sur le sol rocheux (fig. 17; pl. II, 42). Ce fournil existe déjà en 1637-1638 et, à cette date, il semble d'ailleurs déjà vieux et ses toits sont en mauvais état⁽³³⁾.

Une autre pièce contiguë ou appentis protège le puits (fig. 17; pl. I, A-B; pl. II, 43, 44). Ce puits est creusé dans le schiste, mais est partiellement maçonné dans sa partie supérieure, sur une hauteur de 4 m 30. Il atteint une profondeur totale de 18 m 20. Au moment de sa découverte, le puits était comblé de matériaux de construction, de poutres, de débris et d'objets en bois tels que seaux, tonneaux, escalier, écuelle, banc, poulie, etc... La trouvaille la plus importante fut sans conteste un petit dépôt de monnaies de rebut frappées en 1649-1650, dans le château tout proche de Cugnon, par Ferdinand-Charles, comte de Löwenstein-Wertheim-Rochefort⁽³⁴⁾. Une bombe fut également découverte au fond du puits avec deux chambres à poudre (fig. 19). Le puits est attesté en 1619-1620, mais il est sans aucun doute plus ancien et doit dater des premiers temps de la construction du château⁽³⁵⁾.

Au delà de ces trois pièces s'étend un espace de 20 m sur 8 m. Était-il occupé par des bâtiments? L'absence de murs ne permet pas de se prononcer, mais une grange pourrait y être logée à l'aise. Un texte de 1655-1656 nous apprend que «du costé gauche en entrant» se trouvaient des greniers à grains⁽³⁶⁾.

L'accès aux communs devait se faire par un escalier en bois, dont les dernières marches s'appuyaient sur des gradins creusés dans le schiste aux

³² W.A.M., *Rosenbergisches Archiv, Rechnungen* (1608-1609): «Déboursé à Marcque pour avoir fait ung four à la maison...»; A.E.A., *Admn. I*, n° 100 (1652-1653): «Item a convenu faire un four en ce chasteau, le vieux estant rompu...».

³³ A.E.A., *Admn. I*, n° 85 (1637-1638): «Henry touchè 21/2 florins pour estanconner et retenir les toicts ... du costé du Fournil...».

³⁴ R. WELLER, *Trouvaille de deniers du Cugnon à Herbeumont, Conspectus MC-MLXXXVI, Archaeologica Belgica*, 196 (Bruxelles 1977) 116-118.

³⁵ A.E.A., *Admn. I*, n° 67 bis (1619-1620): «A Evrard, le marichal de Chassepierre, pour une chaine de 55 pieds de longueur pour le puy...».

³⁶ A.E.A., *Admn. I*, n° 103 (1655-1656).

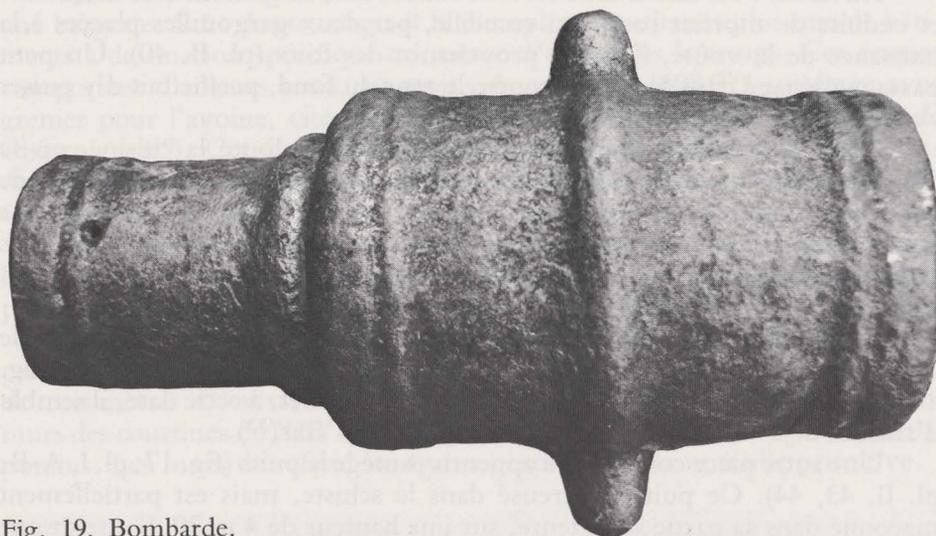


Fig. 19. Bombarde.

abords du puits. Quant à la hauteur des murailles à cette époque, un texte de 1630 nous renseigne une hauteur de 12 à 15 m, du moins en ce qui concerne la courtine occidentale⁽³⁷⁾. En 1636-1637, le vieux pont-levis bâti en 1581-1582, doit être entièrement renouvelé⁽³⁸⁾. Quant à la cour, elle était dallée, du moins aux environs de la porte, et des traces de roues y étaient encore visibles.

Les archives mentionnent encore souvent l'existence de pièces qui n'ont pu être localisées avec précision et qui existaient déjà au XVI^e siècle. En 1560-1561, on trouve une dépense pour une latrine⁽³⁹⁾. La même année, les comptes mentionnent l'existence d'une brasserie⁽⁴⁰⁾. On sait d'autre part, que, dans le château, se trouvait une chapelle, mais rien dans le plan terrier ne rappelle un dispositif propre à un lieu de culte pourtant cité dès 1565-1566⁽⁴¹⁾.

³⁷ A.E.A., *Admn. I*, n° 345 (1630) : « Mémoire que le pant de la muraille... du costel de d'Anseau entre la tour qui est tombée, et l'autre nommée la prison des bourgeois, at cent soixant un pieds de long, et quarants de haulteur en d'aulcun lieu, à d'aultre endroit cinquaint... ».

³⁸ A.E.A., *Admn. I*, n° 84 (1636-1637) : « Come il at esté nécessaire de bastir ung nouveau pont... avec palisade et pont levis... ».

³⁹ A.E.A., *Admn. I*, n° 45 (1560-1561) : « Déboursé à ung ouvrier quy a asseu ung forneau a laptrine ... deboursé pour le charpentaige des estables et laptrine... ».

⁴⁰ A.E.A., *Admn. I*, n° (1560-1561) : « Déboursé à Ponsart de Morteihan pour avoir reconstré la brassine... ».

⁴¹ A.E.A., *Admn. I*, n° (1565-1566) : « Item à Jehan le preste ... pour avoir ralongi les tois de la chepelt... ».

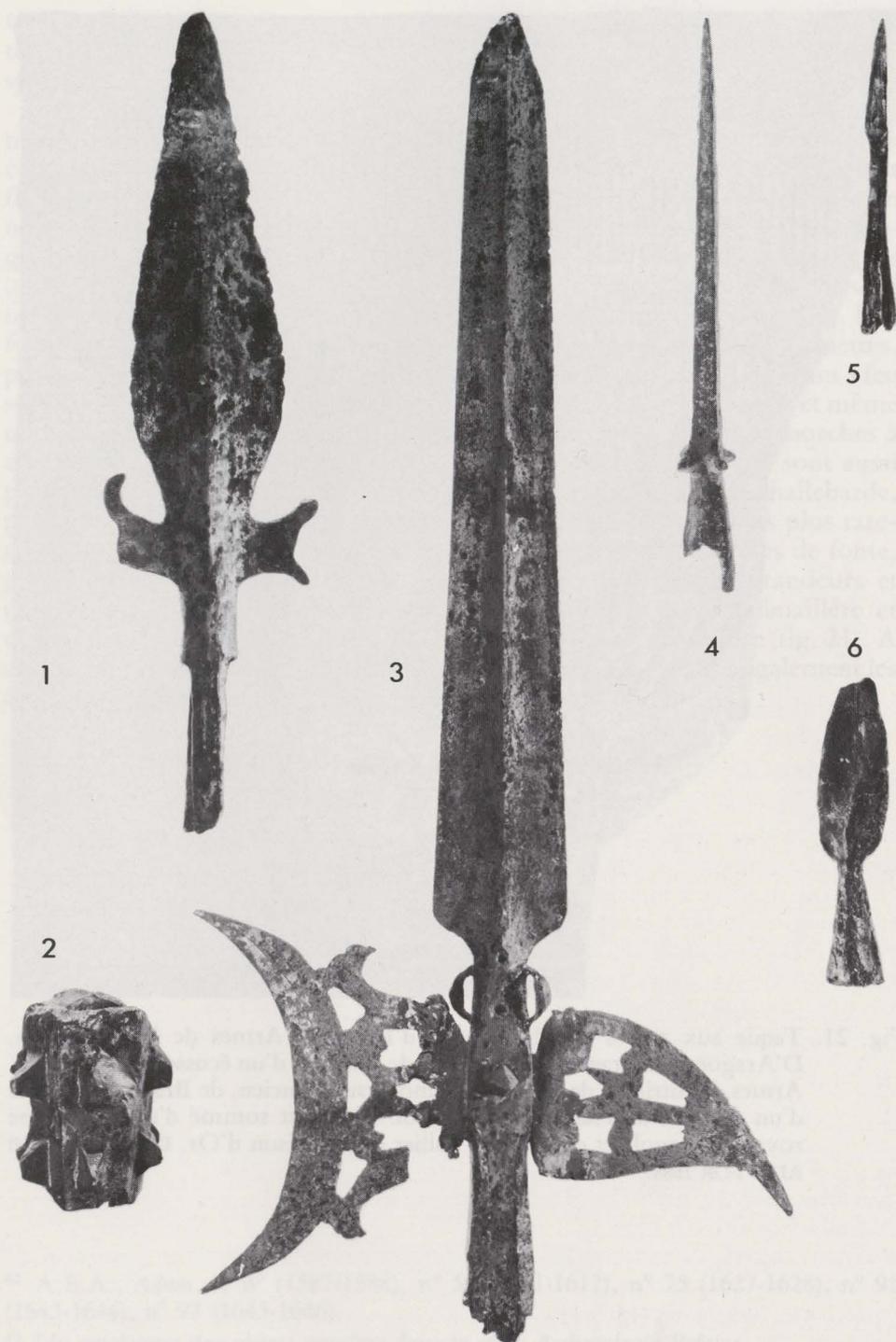


Fig. 20. Armes blanches: 1) pertuisane 2) masse d'armes 3) hallebarde 4-6) lances.



Fig. 21. Taque aux armes de Philippe III d'Espagne. Armes de Castille-Léon, D'Aragon et d'Aragon-Sicile, Grenade chargées d'un écusson du Portugal. Armes d'Autriche, de Bourgogne moderne et ancien, de Brabant chargées d'un écusson de Flandre et de Tyrol. L'écu est sommé d'une couronne royale espagnole et entouré du collier de la Toison d'Or. DOMINUS MIHI ADIUTOR 1608.

Certaines pièces portaient un nom particulier, on cite le « Palais », l'« Auditoire », la « salette », la « Chambre des Carabins », la « Chambre de Chaspier », le « petit poël »⁽⁴²⁾.

C'est de cette dernière période d'occupation du château que datent la majorité des objets découverts à Herbeumont. Le démantèlement des murs du château, par les troupes de Louis XIV, dans les mois qui ont suivi la prise de la forteresse le 21 août 1657, a protégé les sols archéologiques qui ont livré un nombre très important d'objets⁽⁴³⁾. Une médaille, une coquille de Saint-Jacques, un chapelet et une statuette de Notre-Dame de Foy sont les quelques objets de piété abandonnés dans la tourmente. Les monnaies et les jetons sont nombreux, on y compte même un plomb de drap et un poids monétaire. Des fusaiöles, peignes en os, épingles et aiguilles, ciseaux, dés à coudre, chaînettes, perles, bagues témoignent de la présence féminine au château. Les armes à feu sont nombreuses, bien que fragmentaires : arquebuses, coulevrines, et même une bombarde (fig. 19). Les accessoires tels que balles, boulets, fourches à arquebuse, pinces et moules à balles et boulets, poires à poudre sont aussi présents. Les armes blanches : épées, pommeaux, gardes, dagues, hallebarde, pertuisane, piques et carreaux d'arbalète figurent parmi les objets plus rarement découverts (fig. 20). Du côté de la cuisine ce sont marmites de fonte, poêles, pots et cruches de terre cuite ou de grès, de toutes grandeurs et provenances, bouteilles, cuillers et louches, robinets, gril, crémaillère et même une taque en fonte datée de 1608, qui figurent à l'inventaire (fig. 21). A côté de fers à chevaux, une étrille et plusieurs éperons rappellent également les écuries du château.

⁴² A.E.A., *Admn. I*, n° (1587-1588), n° 59 (1611-1612), n° 75 (1627-1628), n° 91 (1643-1644), n° 93 (1645-1646).

⁴³ Un catalogue des objets paraîtra dans la série *Archaeologia Belgica*.

SOURCES HISTORIQUES

La maison d'Orjo (1268-1420)

Jusqu'au XIII^e siècle, le village d'Herbeumont faisait partie intégrante d'une entité territoriale, économique et religieuse dont le centre vital se situait à Orgeo qui, depuis la fin du X^e ou le début du XI^e siècle relevait du comté de Chiny.

En 1200, Thierry II de Walcourt épouse Gertrude, fille de Louis II, comte de Chiny. Par ce mariage, les « terrae Urgeon » passent du patrimoine chinacien, dans celui des Walcourt⁽⁴⁴⁾. Deux générations plus tard, le patrimoine de la maison de Walcourt fut partagé. Le domaine principal avec Rochefort comme centre échut à Thierry, tandis que les domaines excentriques d'Orgeo et de Château-Thierry furent cédés en apanage indivis à Jehan, Jacques et Gilles. C'est du moins ce qui apparaît dans la charte, datée de 1268, par laquelle les trois frères affranchissent Herbeumont à la loi de Beaumont. Cet acte diplomatique consacre ainsi l'éclatement des Terres d'Orgeo différenciées par la suite en « ban d'Orgeo » et « ban et ville d'Herbeumont ». Ainsi donc, 1268 marque l'érection d'Herbeumont en seigneurie autonome, événement qui précède de peu la construction du château.

De cette époque à 1420, cinq générations au moins de la famille d'Orjo se sont succédé à la tête de la seigneurie d'Herbeumont.

La maison de la Marck-Rochefort (1420-1544)

Le 14 mai 1420, les frères Jacquemin et Pierre de Noirefontaine et leurs épouses respectives Katherine et Marie d'Orjo vendent leurs droits seigneuriaux sur Herbeumont et le ban d'Orgeo à Evrard II de La Marck⁽⁴⁵⁾. En entrant dans le patrimoine des La Marck, le château d'Herbeumont sera un pion sur l'échiquier féodal notamment dans la politique de bascule menée par Evrard II de La Marck entre les Bourguignons et les Princes-évêques de Liège⁽⁴⁶⁾. Au XV^e siècle, la maison de La Marck-Rochefort agrandit considérablement son patrimoine territorial dans le bassin de la Semois par l'acqui-

⁴⁴ « ...ego Theodericus, dominus de Walcourt notum facio praesentibus et futuris, filiam comitis Ludovici duxissem terrae Urgeon pervenissem... ». La meilleure source concernant cet événement: G. LAMOTTE, *Etude historique sur le comté de Rochefort* (Namur 1893) 140.

⁴⁵ M. BOURGUIGNON, *La collection Louis Wirion des archives de l'Etat à Arlon*, *Bull. Inst. arch. Lux.*, 3 (1953) n° 9.

⁴⁶ J. DE CHESTRET DE HANEFFE, *Histoire de la maison de la Marck y compris les Clèves de la seconde race* (Liège 1898) 103.

sition de la seigneurie de Cugnon-Auby, le 4 décembre 1422, par Evrard II et de Chassepierre, Sainte-Cécile, Fontenoille, le 19 mars 1463, par Louis I. Au total, de 1420 à 1544, quatre générations de la branche des La Marck-Rochefort se sont succédé en tant que seigneurs d'Herbeumont.

La maison de Stolberg (1544-1574)

La branche des La Marck-Rochefort s'éteint en 1544 avec le décès de Louis III mort sans descendance, peu après le 6 mai. Dès 1527, il avait désigné comme héritier, son neveu Louis de Stolberg. Ce dernier prêta le serment d'allégeance à Charles-Quint, le 7 février 1545⁽⁴⁷⁾. Cette date marque une évolution double dans le rôle joué par le château d'Herbeumont. La prévôté s'intègre dans l'ensemble des « Terres wallonnes », satellite occidental des principautés impériales situées dans le bassin du Main et du Harz, dans l'Empire germanique. Par ailleurs, dans le relief de fief daté du 8 février 1545, Louis de Stolberg reconnaît la seigneurie d'Herbeumont comme fief de Luxembourg. La prévôté constitue ainsi, avec la seigneurie d'Orchimont, l'une des deux entités territoriales, situées sur la Semois, de part et d'autre du duché de Bouillon. Ces deux domaines et leurs châteaux respectifs jouent le rôle de « seigneuries tampon » entre la France et l'Empire, mais, en seconde ligne, derrière les forteresses de Damvillers, Montmédy et Ivoix-Carignan dans le bassin de la Meuse et de la Chiers. C'est à ce titre que le château d'Herbeumont fut investi une première fois, le 6 février 1558, par les troupes françaises du duc de Nevers⁽⁴⁸⁾. Ce n'est que le 3 avril 1559, après le traité de Cateau-Cambrésis, conclu entre Philippe II, roi d'Espagne et seigneur des Pays-Bas et Henri II, roi de France, que Louis de Stolberg rentra en possession de la prévôté d'Herbeumont⁽⁴⁹⁾.

La maison de Löwenstein (1574-1796)

Louis de Stolberg mourut sans descendance mâle, le 24 août 1574. La succession donna lieu à un conflit et un procès. Tandis que les frères de Louis de Stolberg s'emparèrent des principautés impériales, les trois gendres dont Louis II de Löwenstein prirent possession des « Terres wallonnes » qu'ils

⁴⁷ F. STOEHLKER, A. VAN ITERSOM, *Un grand seigneur du XVI^e siècle, Louis de Stolberg, comte de Rochefort, Ardenne et Famenne*, 2-3 (1967) 51-76; R. PETIT, *op. cit.*

⁴⁸ F. DE RABUTIN, *op. cit.*, 385-386; E. TANDEL, *Communes luxembourgeoises*, VI b (Arlon 1893) 918.

⁴⁹ H. K. G. RÖNNEFAHRT, *Konferenzen und Verträge*, II (1492-1914) (Würzburg 1958) 24-25.

administrèrent sous le régime de l'indivision jusqu'en 1594⁽⁵⁰⁾. A partir de cette date, Louis II apparaît comme le seul administrateur des possessions wallonnes.

A Louis II succédèrent Jean-Théodore (1611-1644) et Ferdinand Charles (1644-1672), qui eurent le triste privilège de voir leurs domaines dévastés à plusieurs reprises lors de la guerre de Trente ans (1618-1648). A partir de 1635, les coups de bouoir incessants des troupes françaises eurent pour conséquence de provoquer la chute des principales places fortes impériales défendant le sud du duché de Luxembourg : Ivoix-Carignan le 2 août 1636, Damvillers le 25 octobre 1646 et Montmédy le 4 août 1657. Après la chute de cette dernière place forte, seul le château d'Herbeumont contrôlait encore l'accès naturel vers l'hinterland de l'Empire. Cette situation stratégique particulière sur la Semois justifie la prise et le démantèlement de la forteresse d'Herbeumont, le 21 août 1657, par les troupes du Maréchal de la Ferté⁽⁵¹⁾. Le château fut occupé jusqu'aux approches de l'hiver, tandis que le prévôt Henri de Valansart reçut ordre de s'établir dans la « maison de Cugnon »⁽⁵²⁾. Suite à ces événements, le traité des Pyrénées, en date du 7 novembre 1659, ampute le duché de Luxembourg de sa partie méridionale.

Hormis une période de rattachement à la France de 1680 à 1698, période pendant laquelle les « Terres wallonnes » furent administrées par la famille de Créhange, la prévôté d'Herbeumont et les seigneuries annexes restèrent entre les mains des descendants de Louis II de Löwenstein jusqu'en 1796.

⁵⁰ R. PETIT, *op. cit.*, 14.

⁵¹ Quatre récits contemporains de l'événement rapportent cet épisode. M^{lle} DE MONTPENSIER, *Mémoires pour servir à l'histoire de France*, 3^e série, 4 (Paris 1838) 259; MONTGLAT, *Mémoires de Paul de Clermont, marquis de Montglat, Nouvelle coll. pour servir à l'hist. de France*, 3^e série, 5 (Paris 1838) 323; Le Père FULGENCE, *Mémoire chronologique de la ville et pays de Mouzon* (exemplaire manuscrit conservé aux Archives départementales des Ardennes à Charleville-Mezières); J. LORET, *La muse historique*, II (Paris 1877) lettre 23, 372-374.

⁵² A.E.A., *Admn. I*, n° 219.

CONCLUSION

A partir du XIII^e siècle, l'émiettement du comté de Chiny s'accroît et s'accélère au gré des vicissitudes, des successions et des donations matrimoniales. Ce phénomène touche particulièrement la région de la moyenne Semois, proche du centre comtal ancien.

Dès 1200, les « terrae Urgeon » vont enrichir le domaine de la maison de Walcourt sans que cela ne débouche sur la construction d'une demeure seigneuriale à Orgeo ou aux environs. Ce n'est que deux générations plus tard, que les cadets de la maison de Walcourt hériteront de ce domaine et en 1268, Jean de Rochefort affranchira la seigneurie d'Herbeumont à la loi de Beaumont et s'y réservera le droit d'ériger un château. Le matériel archéologique montre que la réalisation suivit de peu les intentions. Cette forteresse développe la formule de Philippe-Auguste déjà en honneur depuis le début du siècle. On y retrouve toutes ses caractéristiques essentielles : plan trapézoïdal, tourelles d'angle peu flanquantes malgré la fin du siècle qui s'annonce, donjon incorporé à l'entrée, habitat sans doute modeste. Ce qui frappe dans le plan d'Herbeumont c'est l'adaptation des défenses au terrain et aux nécessités d'une topographie toute particulière. Sans doute ne connaissons-nous jamais le nom de l'architecte, à coup sûr français ou formé à cette école, qui réalisa ce château. La simplicité et la clarté de ce plan s'inspirent, sans conteste, aussi de deux devanciers érigés, en aval, sur la Semois. Florenville démembré du comté de Chiny vers 1230 et certainement avant 1241, possédait peut-être déjà, dès cette époque, son château⁽⁵³⁾. Il peut être considéré comme la première implantation, sur la Semois, d'une forteresse issue toute entière des conceptions françaises. Le milieu du siècle voit l'érection probable de la seigneurie et de la forteresse de Chassepierre, elle-même issue de l'ancienne seigneurie de Florenville⁽⁵⁴⁾. Là aussi le château retrouve les mêmes formules appliquées aux mêmes besoins.

Durant le XIV^e et une bonne partie du XV^e siècle, le château d'Herbeumont subit peu de transformations et, en tous cas, elles n'affectent pas ses organes essentiels définis plus tôt.

Alors que le château de Florenville, sorti tout droit du moyen âge, sans adaptations ni transformations, investi et démantelé, en 1521, par les troupes de Charles-Quint, ne jouera plus aucun rôle dans le jeu politique de l'Empire, le château d'Herbeumont subira les modernisations nécessaires qu'imposaient la poliorcétique et surtout le développement de l'artillerie. La maison de La Marck-Rochefort qui tient la forteresse depuis 1420, s'emploiera à cette tâche.

⁵³ A. MATTHYS et J. DE RÉMONT, *Le château des seigneurs de Florenville*, *Archaeologia Belgica* 139, (Bruxelles 1972).

⁵⁴ A. MATTHYS et G. HOSSEY, *Le château de Chassepierre*, *Conspectus MCMLXXV*, *Archaeologia Belgica*, 186 (Bruxelles 1976) 114-118.

L'épaississement des courtines et des tours, mais aussi la construction d'un habitat plus confortable et la création de terrasses d'artillerie tout autour du château ainsi que le développement des défenses extérieures marquent son modernisme tout en n'affectant pas sa trame médiévale, alors qu'à Bouillon la structure défensive héritée du moyen âge est totalement noyée dans une forteresse nouvelle qui a oublié ses origines.

Les jalons chronologiques qui marquent ces transformations sont empruntés à des arguments divers. La typologie classe la construction d'une tour qui semble bien être bourguignonne, dans la seconde moitié du XV^e siècle, alors que le XVI^e siècle voit la création des terrasses basses. Les données stylistiques placent les décors gothiques flamboyants de la grande salle à l'aube du XVI^e siècle. Et quand en 1558, le château est assiégé, la basse-cour est déjà enclose. C'est sur elle que s'articulent d'ailleurs toutes les autres défenses extérieures qui doivent adopter une chronologie identique.

La maison de Stolberg prend les rênes du pouvoir à Herbeumont dès 1544 et n'a peut-être fait que continuer des travaux amorcés par les seigneurs précédents. C'est au XVI^e siècle, sans autre précision, qu'il faut attribuer l'amplification de l'habitat. Les Löwenstein-Rochefort apparaissent depuis 1574 comme héritiers d'une « maison » minée par l'âge. Leur souci constant sera l'entretien des organes économiques de la forteresse devenus essentiels pour eux. Herbeumont devient un vaste entrepôt et son histoire se résumera souvent en une préoccupation pressante d'engranger, au mieux, les grains de la recette domaniale. C'est contraints et forcés qu'ils modifient en 1610-1611, une partie essentielle des terrasses basses alors déjà en très mauvais état.

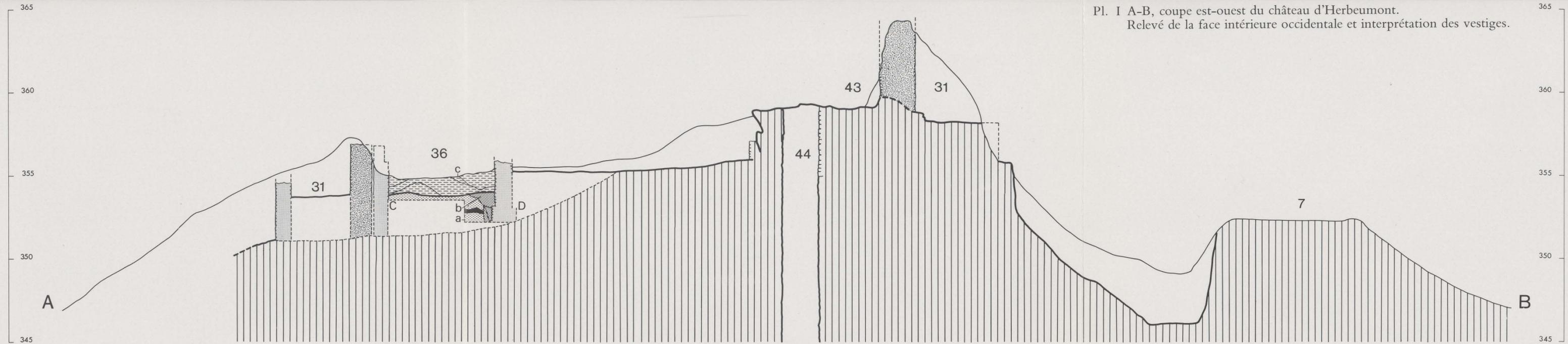
La première moitié du XVII^e siècle donne, au travers des textes, l'impression d'un chantier permanent installé dans le château. Durant la guerre de Trente Ans, la forteresse déjà vieille de près de quatre siècles avait dû panser ses blessures et l'état de délabrement est décrit avec une abondance de détails. La vision romantique du château inexpugnable contraste avec la réalité matérielle qui ressort de l'examen des documents administratifs et explique peut-être la relative indifférence avec laquelle le comte Ferdinand-Charles de Löwenstein accueille la chute du château en 1657.

Ainsi paradoxalement, à l'époque où la Semois devenait le premier obstacle naturel de l'Empire face à la France, le château d'Herbeumont était démantelé et rayé de l'échiquier militaire.

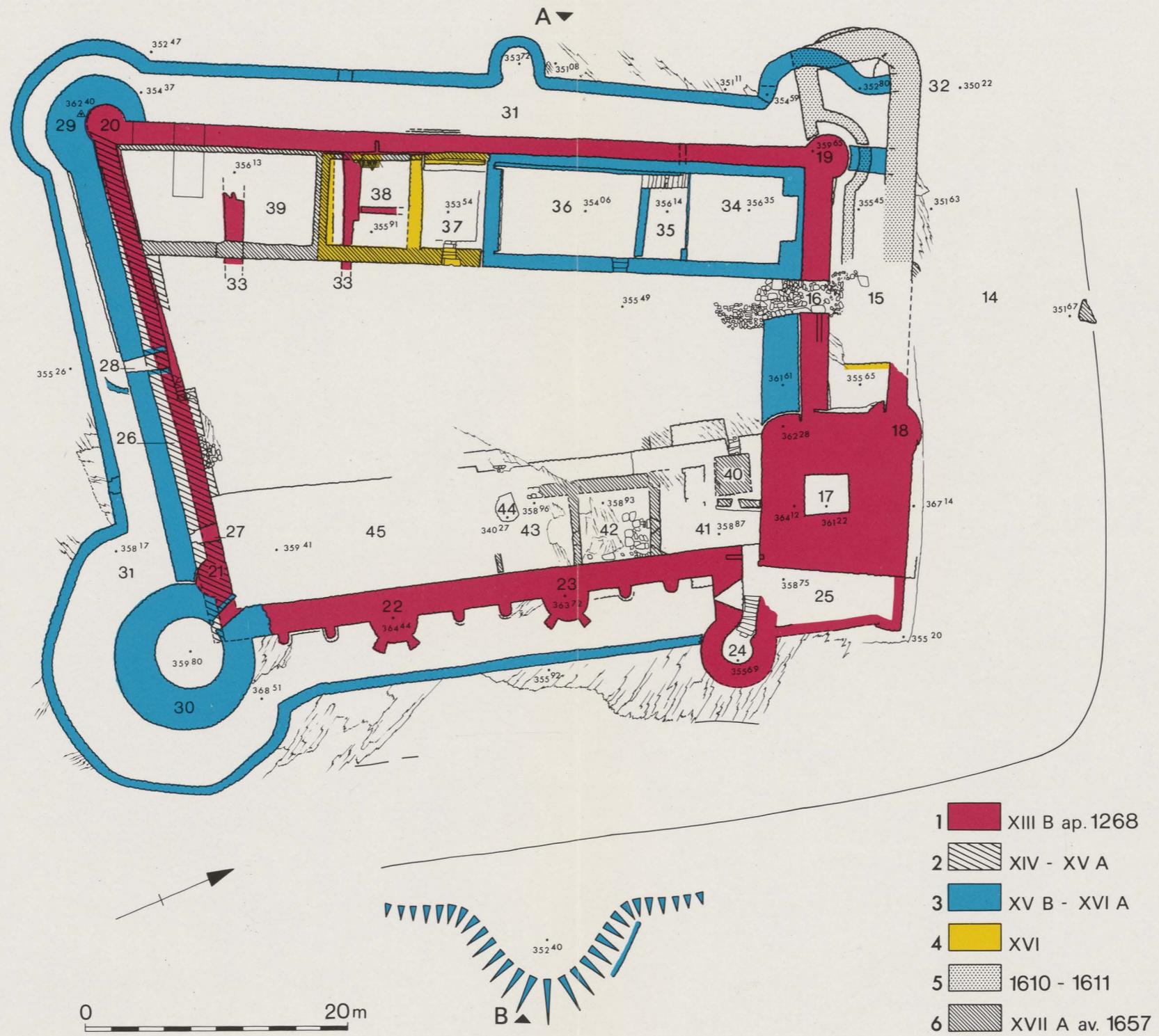
TABLES DES MATIÈRES

Introduction	5
Vestiges archéologiques	8
Période 1 (XIII B-après 1268)	8
Période 2 (XIV-XV A)	13
Période 3 (XV B-XVI A)	15
Période 4 (XVI)	22
Période 5 (1610-1611)	24
Période 6 (XVII A-avant 1657)	26
Sources historiques	34
La maison d'Orjo (1268-1420)	34
La maison de la Marck-Rochefort (1420-1544)	34
La maison de Stolberg (1544-1574)	35
La maison de Löwenstein (1574-1796)	35
Conclusion	37
Table des matières	39

Pl. I A-B, coupe est-ouest du château d'Herbeumont.
 Relevé de la face intérieure occidentale et interprétation des vestiges.



- XIII B ap. 1268
- XVI
- XV B - XVI A
- XVII av. 1657



Plan général des fouilles.